

PUBLIC :

Chef de Service de Sécurité Incendie SSIAP 3.

PRÉREQUIS :

Conformément à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des service de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur, pour se présenter à la formation permettant le maintien des acquis et des compétences par un recyclage des titulaires du diplôme de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes (SSIAP 3), le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Être titulaire du S.S.T. ou PSE1 (moins de 1 an) en cours de validité OU PSC1 en cours de validité. (Moins de 2 ans)
- Être titulaire du diplôme SSIAP 3.
- Posséder une attestation de l'exercice de Chef de service de sécurité incendie durant au moins 1607h sur les 36 derniers mois

DELAI D'ACCES :

3 semaines en moyenne sous réserve de posséder les Pré-requis et l'ensemble des documents administratifs.

OBJECTIFS :

S'assurer du maintien des connaissances théoriques et pratiques liées aux fonctions d'un Chef de Service de Sécurité Incendie en ERP (Établissement Recevant du Public) ou en IGH (Immeuble de Grande Hauteur)

EFFECTIFS :

12 stagiaires par session de recyclage.

DURÉE ET ORGANISATION :

21h, soit 3 journées de 7h.

Le parcours pédagogique se déroule en présentiel

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc

Support de cours individuel remis aux participants : lot de 7 ouvrages réglementaires et documentation officielle du JO : SSIAP 3 - Réglementation IGH - ERP Dispositions générales, particulières et établissements spéciaux - ERP de 5ème catégorie - Bâtiments d'habitation

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe

Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.

Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipé du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire

Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence

Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO² - Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement

Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées - Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents

Appareils émetteurs récepteurs - Points de contrôle de ronde

Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels - Alarmes informatiques

Téléphones - Registre de prise en compte des événements

Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses

Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce - Films, vidéos, CD Rom sur un sinistre réel

Ouvrages en relation avec les matières enseignées - Jeux de plans de divers établissements

Matériels informatiques avec logiciels adaptés (création de planning, création de budget)

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Une appréciation sur les actions de l'agent pendant les séquences pratiques sera transmise à son employeur.

Dans le cas de défaillance notoire du stagiaire, le centre de formation pourra proposer une remise à niveau.

Une attestation de recyclage SSIAP 3 d'une durée de validité de 3 ans sera délivrée.

SUITE DE PARCOURS :

Le recyclage permet d'exercer la fonction de SSIAP 3 en prenant en compte les évolutions réglementaires et techniques.

TARIFS :

Prix individuel : **400 Euros TTC**

Prix entreprise : Nous consulter

Prix de groupe : Nous consulter

Prix parcours : Nous consulter



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'invalidité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations contacter notre référent handicap : Monsieur MIZDRAK Zoran

Adresse mail : z.mizdrak@lz-training.fr

PROGRAMME :

CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE		
5e Partie : RECYCLAGE Chef de service	Séquence 1 : Réglementation Séquence 2 : Notions de droits civil et pénal Séquence 3 : Fonction maintenance Séquence 4 : Etude de cas Séquence 5 : Accessibilité des personnes handicapées Séquence 6 : Analyse des risques Séquence 7 : Moyens de secours	21 h 00